



ENSEMBLE

CHAQUE PERSONNE A UN BESOIN D'APPARTENANCE

La vie est une succession de changements qui nous obligent à nous dépasser, à surmonter les difficultés et à développer de nouvelles attitudes.

Notre association doit en faire de même.

Sans laisser de côté notre spécificité qui est d'accueillir, écouter, informer et défendre les droits des veuves et des veufs, nous devons tenter une ouverture plus large vers l'extérieur.

Le veuvage est l'état juridique et social de la personne dont l'époux ou l'épouse est décédé(e) : Elle devient alors juridiquement veuve ou veuf.

Mais qu'en est-il de la personne dans le cas d'un pacte civil de solidarité ou d'une union libre ?

Pensons également aux personnes seules qui souhaitent comme la grande majorité des adhérents, rompre la solitude.

- ✓ Ouvrons les portes de l'association à un public qui se sent proche de notre mouvement, de nos actions,
- ✓ Rendons le dialogue possible,
- ✓ Cohabitions dans un même groupe, vers un même but,
- ✓ Continuons à organiser des activités pour rompre la solitude,
- ✓ Créons un tissu social et intergénérationnel.

Chaque personne a un besoin d'appartenance ;
laissons la porte ouverte à ceux qui veulent rejoindre notre mouvement.

Nos vœux les plus chaleureux à chacune et chacun d'entre vous.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE.

Les Coprésidentes, Marie-Louise LE HIR,
Marie-Claire MERRIEN.

Bulletin Départemental N° 45

Janvier 2014

Association Départementale des Veuves et Veufs du Finistère
8 rue Massillon – 29200 BREST

☎ et 📠 02.98.80.42.23

Banque Postale : 0132937U034

☎ 09.61.34.45.80.

Email : veuves.finistere@orange.fr

Site Internet : veuvesveufsdufinistere.fr

A
D
V
C
d
u
F
I
N
I
S
T
È
R
E

CALENDRIER 2014

POUR INFORMATION :

Les rencontres amicales :

A l'occasion des ces rencontres amicales nous souhaitons faire connaître et ouvrir les portes de l'association aux personnes désireuses de rejoindre notre mouvement. Rompre la solitude pourrait être le point commun des adhérents (veuves ou veufs) et des sympathisants (n'ayant pas la qualité de veuves ou de veufs) au sein de notre association. Parlez en autour de vous

Ces rencontres nous donnent l'occasion, au niveau local, de faire connaître aux élus les problèmes qu'engendre le veuvage. Nous insistons auprès de tous nos adhérents pour que ces réunions regroupent le plus grand nombre.

SECTEUR DE BREST/B.M.O./IROISE/BREST

Le dimanche 19 janvier 2014

SECTEUR DE MORLAIX /SAINT MARTIN DES CHAMPS

Le dimanche 26 janvier 2014

SECTEUR DE LESNEVEN /KERNOUES

Le dimanche 02 février 2014

SECTEUR DE LESNEVEN /PLOUVIEN

Le dimanche 02 février 2014

SECTEUR DE CHATEAULIN/CHATEAUNEUF DU FAOU

Le dimanche 02 février 2014

SECTEUR DE PLOUESCAT /PLOUNEVEZ-LOCHRIST

Le dimanche 09 février 2014

SECTEUR DE QUIMPER/

Le samedi 22 février 2014

SECTEUR DE QUIMPERLE

Le dimanche 23 février 2014.

L'Assemblée Générale se déroulera le dimanche 15 juin 2014 sur le thème : «Le mandat de protection future» .

La Sortie Départementale :

- mardi 02 septembre 2014 se déroulera en baie de Morlaix avec la visite du Château du Taureau .

Le Loto aura lieu à La Salle Marcel Bouguen de Plabennec le dimanche 27 avril 2014.

Les Formations : Le samedi 1^{er} mars 2014, une conférence vous sera proposée sur le thème : « L'Habitat en question » pour des travaux d'aménagement, de rénovation ou d'économie d'énergie, qu'elles sont les possibilités de financement, les crédits d'impôts, etc., l'intervenant répondra à vos questions sur ce sujet. Cette conférence se déroulera au Juvénat de Châteaulin.

En octobre 2014 une rencontre entre jeunes veuves et veufs avec enfants sera organisée sur Brest.



*« THE DANSANT » ANIME PAR MICHEL
LE DIMANCHE 11 MAI 2014 A
LA SALLE BROCELIANDE DE PLOUDANIEL.*

LES VOYAGES :

★ Séjour au Grand Bornand en Haute-Savoie du 21 au 29 mars 2014

★ Séjour ANCV à QUIBERON - Morbihan en septembre 2014.

(cette formule permet aux retraités de bénéficier d'un séjour tout compris à un tarif préférentiel, en particulier pour les retraités à revenus modestes.)



★ CIRCUIT à MADERE du 23 au 30 juin 2014.



★ Inscriptions et renseignements à l'A.D.V.C. de Brest – ☎ 02 98 80 42 23 ou 09 61 34 45 80. ★

Compte-rendu d'une partie de l'audition par la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale sur la réforme des retraites le mardi 17 septembre 2013 par Mme Christiane Poirier.

La FAVEC a été reçue par monsieur ISSINDOU, rapporteur pour le projet de loi «Réforme des retraites », avec trois de ses collaborateurs .

Nous avons remarqué que le projet de loi sur la Réforme des retraites ne prévoyait rien concernant la pension de réversion, et l'avons interrogé sur d'éventuels projets non encore connus : Monsieur ISSINDOU nous a indiqué qu'en effet, il n'existait « aucun sujet sur les pensions de réversion ».

Nous avons insisté sur l'importance de cette pension de réversion qui reste la seule ressource pour de nombreuses veuves .

Monsieur ISSINDOU et ses collaborateurs se sont montrés attentifs à nos remarques. Il aurait voulu que la Réforme aille plus loin dans le calcul de base des retraites.

Il s'interroge sur le coût de la suppression du plafond de ressources et va demander un chiffrage de ce déplafonnement .

Sur la pénibilité au travail pour ceux qui ont élevé seuls leurs enfants, Monsieur ISSINDOU a indiqué que le gouvernement a relevé 10 métiers pénibles et continue à travailler sur cette question mais le veuvage n'est pas retenu . L'idée a été émise d'envisager une limitation des réversions (50% au lieu de 54% ?) avec un déplafonnement total ; cette solution serait plus juste et équilibrée pour tous .

D'autre part, nous l'avons alerté sur la grave diminution des ressources réelles des veufs retraités et notamment sur les conséquences des mesures fiscales pour les veufs : suppression de la ½ part fiscale et gel des barèmes d'impôt sur le revenu .

Nous avons insisté sur les nombreux courriers de nos adhérents pour nous faire part de leur inquiétude . Les veufs qui payaient des impôts en paient beaucoup plus et ceux qui n'étaient pas imposables le deviennent . L'augmentation d'impôt sur les revenus 2012 est d'environ 400 € auxquels s'ajoute l'assujettissement à d'autres impôts (taxe d'habitation, audiovisuel) .

Monsieur ISSINDOU a dit clairement qu'il n'était pas possible de revenir sur la question de la ½ part, mais que le gouvernement travaille sur les barèmes du calcul des impôts . Des mesures sont en préparation pour éviter les effets de seuil et permettre aux plus faibles ressources de ne pas être imposables .

Avant de clore la réunion, Monsieur ISSINDOU a rapidement évoqué l'ASPA : nombre de bénéficiaires et risque pour les héritiers de devoir rembourser ensuite la succession .

Compte-rendu de l'audition par la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Egalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat sur la réforme des retraites, Jeudi 10 Octobre 2013 .

La FAVEC a été auditionnée par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Etaient présents : Mme Brigitte GONTHIER-MAURIN, présidente de la délégation, Madame Laurence ROSSIGNOL, rapporteur, Madame DOUCHEZ, Monsieur COURTEAU, sénateur de l'Aude, ainsi que deux autres collaborateurs .

Concernant la retraite personnelle des femmes veuves : la Délégation réfléchit à la prise en compte de leur handicap via la « pénibilité », qui découle directement de la double vie qu'elles sont contraintes de mener . Elles sont seules responsables de leurs enfants et doivent donc assumer seules vie professionnelle et responsabilités familiales, à 100%. Ces contraintes génèrent inévitablement une pénibilité physique, outre des carrières perturbées par leur situation familiale.

Concernant la pension de réversion :

Sur le plafonnement des ressources des veufs conditionnant le versement de la réversion, Mr COURTEAU a demandé quel serait le montant acceptable d'un plafond augmenté, faute de suppression . Tout en rappelant sa demande de suppression pure et simple de ce plafond injustifié, la FAVEC a accueilli cette possibilité et fera parvenir une proposition chiffrée à la Délégation .

Quant à l'âge requis pour percevoir la pension de réversion, la FAVEC a confirmé son opposition à son augmentation, rappelant que jusqu'à cet âge, la veuve ne peut compter que sur ses propres forces .

UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)

Réunions des 6 JUIN et 19 SEPTEMBRE 2013 - AG du 14 Juin 2013

L'AG de l'UDAF a eu lieu le 14 Juin 2013, dans les locaux de la Maison des Familles à BREST. La première partie de la soirée était consacrée au bilan statutaire de l'association, suivie d'une conférence de Madame ARNOULT-BRILL, vice-présidente du CESE (Conseil Economique Social et Environnemental), sur le thème de **l'engagement des bénévoles et le rôle des associations sur les territoires.**

Madame Danièle BELBAHRI, journaliste, animait la table ronde, en présence de plusieurs personnalités : Madame Patricia ADAM, députée, Monsieur Marc LABBEY, vice-président du Conseil Général, Monsieur François GUIAVARC'H, maire de MILIZAC et Monsieur René ABGRALL, président de l'UDAF.

Lors du bilan statutaire, différents points ont été évoqués :

La première édition des Trophées du bénévolat : Un concours avec remise de trophées sera lancé au mois de Décembre, afin de récompenser l'engagement des bénévoles. Il est ouvert aux associations de l'UDAF et inclura deux catégories : les associations dites "d'éducation", et les associations dites "de services", dont le projet gravite autour de la famille. Les trophées seront décernés aux participants lors de l'AG de 2014.

Le montant de la cotisation UDAF a été reconduit et reste donc inchangé : 0,25€ par adhérent et 10€ par mouvement.

Les locaux de BREST et ceux de QUIMPER seront prochainement rénovés et agrandis, afin de regrouper les différents services et de créer un espace associatif.

Dimanche 29 Septembre est prévu à Saint Thoïs/Le Stervinou, près de Châteauneuf du Faou, la première édition Bretagne du FAMILLATHLON. Il s'agit d'une journée nationale organisée autour d'activités sportives et ludiques, afin de renforcer les liens familiaux. Ouvert à tous ; l'entrée et les activités sont gratuites.

Le CISS (Collectif Interassociatif Sur la Santé) de Bretagne a organisé le 23 Mai 2013, en partenariat avec l'UDAF et différents acteurs régionaux de santé, une réunion sur le thème : « le médicament : des idées reçues.....à la réalité. Processus de fabrication des médicaments, leur utilisation.... »

Lors de la conférence, Madame ARNAULT-BRILL a rappelé que le bénévolat était :

Un engagement civique et altruiste

Un engagement volontaire, libre, désintéressé et non lucratif

Un engagement qui permet la construction de liens sociaux.

Il existe en France aujourd'hui, 1 million 400 000 associations, dont 180 000 d'entre elles emploient 2 millions de personnes, soit 10% des actifs. Il y aurait 16 millions de bénévoles....

Monsieur GUIAVARC'H, maire de MILIZAC, a rappelé qu'il y avait sur sa commune 45 associations, dont 30 très actives ; sans ces dernières, sa commune serait un « mouroir ». Il précise que travailler avec les associations permet d'apporter « un complément d'âme », car les bénévoles ont à cœur de porter leurs projets et ne se contentent pas d'être dans la gestion de leurs associations. Madame Patricia ADAM confirme qu'elle utilise les liens privilégiés qu'elle entretient avec le monde associatif, pour légiférer....et considère que celui-ci est son premier partenaire. Monsieur Marc LABBEY précise que 150 millions d'euros du budget du Conseil Général sont réservés aux associations.

Le bénévolat peut prendre également plusieurs visages : sportif, humanitaire...et dans ce schéma, certains bénévoles sont rémunérés (par exemple les médecins). Par ailleurs, le salariat dans l'association ne dénature pas l'objectif de cette dernière, dont l'enjeu est la maîtrise du projet collectif, porté par des valeurs communes. Se pose également, dans l'engagement des bénévoles, la problématique de la reconnaissance du « don du temps »... Madame Danièle BELBAHRI a permis à chaque invité de s'exprimer en animant dans la convivialité ce débat, clôturé par le Président, Monsieur ABGRALL.

LA CARSAT

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

Notre association a été sollicitée pour participer à un FORUM dans la Presqu'île de Crozon, organisé par la CARSAT de Bretagne. Mmes Marie-Claire Merrien, Coprésidente, Anne-Marie Pallier, secrétaire et Marie-Line Landuré, secrétaire ont assisté à cette journée sur le thème du deuil.

Mme Fabienne Renaud, conseillère en patrimoine et transmission, du Groupe Humanis est intervenue sur le thème : « La succession ». Elle a abordé les divers cas de figures selon les différents régimes patrimoniaux. (modifications de certains articles de la loi TEPA de 2007).

Ensuite Mme Nadège Roudaut, intervenante de la CARSAT nous a exposé les droits du conjoint survivant selon la situation familiale.

Et en fin de matinée, Mme Molin du « Collectif Vivre son deuil » a donné des conseils pour surmonter l'épreuve du deuil.

LE CIDFF

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Mme Marylène Le Moullac, Vice-présidente, Mme Marie-Line Landuré, secrétaire et Mme Maryvonne Chasse, adhérente ont assisté à une réunion d'information à Morlaix organisée par le CIDFF en partenariat avec Morlaix-Communauté, le CLIC du pays de Morlaix et l'ORPAM, sur le thème : La protection du conjoint survivant – Le mandat de protection future : que prévoit le droit ?

Maître Catherine Bodin-Carré, Notaire à Plouigneau nous a renseigné sur les modifications **des droits du conjoint** depuis 2003 en matière **de droit successoral**. Trois situations ont été exposées : en cas de mariage, de pacte civil de solidarité ou d'union libre. D'autres points ont été abordés comme : l'utilité de la donation et qu'apporte aujourd'hui une donation entre époux.

Ensuite Mr Patrick Joncour de l'A.T.P. (Association Tutélaire du Ponant) nous a présenté **le mandat de protection future**, son principe ainsi que les nouvelles mesures d'accompagnement social et les techniques judiciaires telles que : la sauvegarde de Justice, la curatelle et la Tutelle.



Il est nouveau.
Accueillons-le

NE L'EVITONS PAS



Il est nouveau.
Allons vers lui

PERMANENCES 2014

N'hésitez pas à vous y rendre

A Brest, permanences au 8 rue Massillon - ☎ 02 98 80 42 23 - ☎ 09 61 34 45 80

Email : veuves.finistere@orange.fr

Lundi → de 10 H 00 à 12 H 00

→ Jeudi de 14 H 00 à 17 H 00

Samedi → de 10 H 00 à 12 H 00 , sur rendez-vous.

Autres permanences hebdomadaires :

A Morlaix, troisième samedis du mois de 10 H 00 à 11 H 30 – 14 Allée du Poan Ben.

Permanences mensuelles :

A Quimper - les lundis de 14 H 00 à 16 H 00 à la Maison des Associations – 53 Impasse de l'Odét sur rendez-vous au 02 98 80 42 23 ou 09 61 34 45 80.

A Lesneven - 1^{er} lundi du mois de 14 H 00 à 16 H 00 – Centre Socio Culturel – ☎ 02 98 83 04 91.

A St Martin des Champs – deuxième mardi du mois de 10 H 00 à 11 H 30 – Salle Gallouedec.

Des responsables vous y accueilleront avec chaleur et compétence.

COTISATION 2014 : 25 €

Le montant est réparti comme suit :

FAVEC ET SOLIDAIRES (vote de l'Assemblée Générale du 01/06/13) 16 €00

A.D.V.C. 29 (vote de l'Assemblée Générale du 07/04/13) 09 €00

y compris la cotisation UDAF calculée sur le nombre des adhérents.

l'adhésion vous permet : - d'avoir des informations concernant vos droits, - d'être informé des évolutions de la législation, - d'être renseigné sur l'évolution du mouvement, - de trouver l'aide et le soutien dont vous avez besoin, - d'être représenté et défendu auprès des décideurs ou des pouvoirs publics, - d'être informé des sorties et voyages, - de rompre la solitude, - de participer aux activités de l'association.

adhérer à l'Association des veuves et veufs 29 , c'est aussi un geste de solidarité et de soutien.



ACTIVITES DEPARTEMENTALES

Journée de Conférences du 19 octobre 2013 à Châteaulin.

27 personnes ont participé à la matinée d'information animée par Mme Sylvie Gérard de la CARSAT sur le thème de la « Préparation au départ à la retraite » au Juvénat de Châteaulin .

Le matin, Mme Sylvie Gérard, intervenante du service « relations assurés » de la CARSAT nous a informés sur les droits à la retraite dans le régime général.

En 2012, il y avait 13.2 millions de retraités en France, dont 627 453 en Bretagne et 177 435 dans le Finistère .

De 2006 à 2012, le nombre de retraités a augmenté de 19.60%. Il existe plusieurs régimes de retraite, mais Mme Sylvie Gérard n'abordera que le cas du régime général et évoquera trois étapes dans la préparation à la retraite (voir le compte- rendu complet sur le site de l'association) .

Après un repas pris en commun au Juvénat, l'après midi s'est poursuivi par une conférence de Mme Julie Blin de l'Association SIEL BLEU sur les bienfaits de l'activité physique, dont la pratique régulière permet une meilleure oxygénation et une résistance à la fatigue, favorisant ainsi la rupture du cycle de la sédentarité et le recul de la dépendance .

Pour conclure, l'activité physique ajoute non seulement des années à la vie, mais aussi de la vie aux années .

L.A.S Loisirs Amitiés Services

Circuit en CORSE du 1^{er} au 8 juin 2013 : Ce samedi 1^{er} juin 2013, nous étions 51 personnes à prendre l'avion à Brest vers la Corse, « l'Ile de beauté », « l'Ile de Lumière ». A l'aéroport de Bastia, Lionel, notre chauffeur de car, nous attend et nous conduit au restaurant ainsi qu'à nos hôtels à Saint Florent.

Le deuxième jour, enfin le soleil, nous mettons des tenues d'été ; les chapeaux de paille sortent des valises. Petit Pierre, notre chauffeur guide attitré, nous accueille afin d'accomplir ensemble un périple de 1 165kms à travers la Corse. L'après-midi visite de Bastia, en petit train, par des ruelles. Ensuite reprise du car pour aller à Patrimonio afin de déguster un excellent vin « Cap Corse ».

Le troisième jour, toujours enthousiastes, direction la Balagne, verger de la Corse entre Calvi et l'Ile Rousse, pays des oliviers et des figuiers. En fin d'après midi, visite d'un moulin à huile à U. Fragnu et de Calvi, la ville dont la devise était « semper fidelis » « toujours fidèle », que nous traversons en petit train à travers ces ruelles aux innombrables boutiques.

Quatrième jour, Paoli le Père de l'indépendance, choisit Corte comme capitale de la nation Corse, ville Universitaire de renom. Visite de la ville en petit train afin de nous rendre à la citadelle et à son musée.

Cinquième jour, Sartene fortifiée par les Génois au XVI^{ème} siècle pour protéger la population. Arrivée à Bonifacio, toujours le petit train pour visiter la ville avec les commentaires du chauffeur, promenade en bateau à la découverte des grottes marines et des impressionnantes falaises.

Sixième jour, Ajaccio, ville où sont nés l'empereur Napoléon 1^{er} et Tino Rossi, visite guidée de la ville, son palais des congrès, son cimetière marin, la route des Iles Sanguinaires : origine du nom (les habitants de la ville de Sargone et d'Ajaccio se disputaient l'Ile, on aurait pris le début du nom Sargone pour constituer Sanguinaire.) Ensuite visite de Cargese, son port et ses deux églises.

Nous fîmes une croisière d'une heure dans les calanques de Piana, un des plus beaux sites de l'Ile avec des falaises de 300 m de hauteur, taillées par la nature et par l'érosion dans un porphyre rouge orangé où des balbuzards font leur nid.

Huitième jour, en matinée, visite d'un site archéologique de Mariana, la cathédrale médiévale la Canonica du XII^{ème} siècle construite sur les ruines d'une basilique paléochrétienne.

L'émerveillement ne connaît pas de limite, la beauté largement reconnue de la CORSE n'est pas un vain mot, c'est un lieu idéal pour se fabriquer de merveilleux souvenirs.

Remerciements à toutes les personnes qui ont organisé ce voyage si bien réussi et en particulier à Marie-Pierre ainsi qu'à Marie-Louise.

Claudine.

LE YODIG

Le mardi 10 septembre, 48 adhérents ont pris la route de Brennilis où la famille Le Lann nous accueillait à l'Auberge du Youdig.

Notre guide animateur nous accompagne à la centrale nucléaire de Brennilis, Centrale construite en 1962 par le C.E.A. et E.D.F. et mise en service en 1967. C'est un réacteur expérimental de faible puissance. Ce réacteur est arrêté en 1985 et est actuellement en cours de démantèlement.

Ensuite nous retrouvons Claude, passionné de tradition qui nous fait voyager dans l'imaginaire. Les Monts d'Arrée sont des lieux chargés de légendes tels que le Yenn Elez, haut lieu d'exorcisme et fief de l'Ankou.

Il est midi, nous regagnons l'Auberge où dans un cadre authentique (lits clos) nous est servi un Kig Ha Farz. Une gavotte clôturera le déjeuner.

L'après midi nous visitons l'expo, les commentaires sont d'Annick. Le Musée, bâti avec des débris d'ardoises récupérées, représente des scènes de la vie du 16 et 17^{ème} siècles dans cette Bretagne de légendes. Nous continuons et découvrons le dolmen de Ti Ar Boudiged (maison des nains), mégalithe datant de 3 000 ans avant J.C. Il est en partie enterré et recouvert d'un tumulus ; là aussi diverses légendes relatent l'histoire des korrigans (nains et fées). Nous terminons cette journée par la visite de la Chapelle de Saint-Herbot. Le pouvoir de Saint Herbot consistait à guérir les bêtes à cornes.

Il est tard et nous quittons le haut pays de légendes pour retrouver le pays des Abers.

Marie-Louise

ESPACE DU SAPEUR POMPIER

25 adhérents(es) se sont retrouvés pour une journée détente organisée par l'association. La matinée s'est déroulée à Plougastel-Daoulas, et a débuté par la visite de « l'espace du Sapeur Pompier ». Aurélie, guide au musée, nous a accueillis pendant une heure pour nous faire découvrir cette exposition unique en Bretagne. Sur 1 300m², le groupe a pu découvrir 3 siècles d'histoires de soldats du feu : de Louis XIV à nos jours ; ce riche patrimoine témoigne de l'évolution des matériels mis en œuvre pour lutter contre le feu et porter assistance aux personnes : pompes à bras, véhicules hippomobiles, fourgon pompe Delahaye de 1909, outils, tenues...un témoignage unique sauvegardé depuis plusieurs années par des pompiers volontaires.....

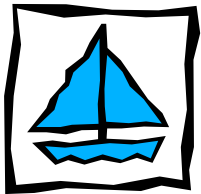


A l'heure du déjeuner, nous avons pris la direction de l'Anse du Relecq-Kerhuon, où nous avons pu pique-niquer sous un soleil radieux.

L'après-midi, deux circuits de randonnée étaient prévus et les plus téméraires ont pu marcher jusqu'au vieux pont de Plougastel, pour un circuit d'environ deux heures.

La journée ensoleillée s'est clôturée par un goûter, dans une ambiance particulièrement conviviale.

Marylène.



SORTIE A FERS ET A FLOTS

Le dimanche 28 juillet 2013 un groupe de 31 adhérents (es) et Maxime, le fils de Marie-Line notre secrétaire, embarquent à bord d'une vedette de la compagnie Azénor pour une balade en rade de

Brest et la remontée de l'Elorn vers Landerneau.

Arrivés à Landerneau, nous avons apprécié la visite guidée du pont habité de Rohan (qui a fêté ses 500 ans en 2010) ; ainsi que les quartiers anciens de Saint Thomas et Saint Julien.

Un dicton, qui illustre bien le rôle de carrefour du pont de Rohan « paz oun var pont Landerne meuz eun troad e Leon hag eun all e Kerne » « quand je suis sur le pont de Rohan, j'ai un pied en Léon et un autre en Cornouaille »

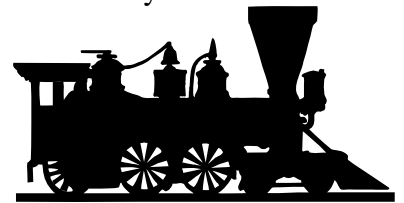
Ensuite nous avons formé 2 groupes pour la visite ou non de l'exposition Miró (peintures et sculptures) aux Capucins (fonds Edouard et Hélène Leclerc). Les œuvres colorées de Joan Miró (1893-1983) n'ont pas fait l'unanimité.

Nous partageons notre pique-nique dans une salle près de la gare à l'abri des averses. C'est par le rail que nous rejoignons Brest.

Fin de l'excursion vers le cours d'Ajot (monument américain ou la « tour rose », puis descente par l'escalier rendu célèbre dans le film Remorque où Jean Gabin et Michèle Morgan se sont embrassés).

Bon retour de cette journée pour les participants (es) malgré l'instabilité du temps.

Marie-Claire.



JOURNEE DE BARBECUE A PLOUDANIEL

Le Dimanche 25 Août 2013, retrouvaille de 54 adhérents(es) de l'association à Ploudaniel, près de la chapelle Sainte Pétronille, pour une journée « barbecue ».

Le rendez-vous était fixé à 10H pour une marche dans les environs, avant l'apéritif et le repas. Les dames se sont empressées à dresser le couvert, découper les melons, le pain et les gâteaux confectionnés par des adhérentes pendant que les messieurs grillaient des côtes de porc, des saucisses et des merguez. La pluie a fait une petite apparition en matinée, mais a vite disparu pour laisser place au soleil jusqu'au soir. L'après-midi, un groupe a repris la marche pendant qu'un autre jouait aux cartes. Puis, vers 16H, le goûter fût pris en commun, suivi de la visite de la chapelle, avant de reprendre le chemin du retour. Avant de se séparer, rendez-vous est pris pour l'année prochaine même époque, après le pardon de Saint Pétronille. Et pour toute cette organisation dans ce cadre idyllique, un grand merci à Marie-Pierre, André, Yvonne et Anne-Marie.

Marie- Claire.